

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

REGLEMENT DES ETUDES

Sommaire

Présentation	2
Préambule	2
1/ La musique	3
2/ La danse	11
3/ Les arts plastiques	16

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

Présentation

Établissement spécialisé d'enseignement artistique, l'école municipale des arts Lucien Fontanarosa Annette Faive est un pôle d'apprentissage de la musique, de la danse et des arts plastiques, un lieu de ressources et de référence, de création, de pratique et de culture artistique, qui impulse des projets transversaux et initie une action culturelle forte.

Le projet pédagogique de l'école s'appuie sur les textes cadres réglementaires élaborés par le ministère de la culture et de la communication concernant l'enseignement artistique : la Charte et le Schéma National d'Orientation Pédagogique.

Le règlement des études a pour but de baliser les grandes étapes du processus d'apprentissage artistique, afin de donner des repères à l'élève et lui permettre de se situer, d'imaginer et évaluer les étapes de sa progression.

Conformément aux orientations du Schéma National d'Orientation Pédagogique, l'école municipale des arts propose des parcours artistiques diplômants et des parcours artistiques non diplômants, répondant aux demandes et objectifs des différents publics.

Quel que soit le parcours des formations choisies et l'objectif poursuivi, les méthodes pédagogiques appliquées procèdent toujours de la même recherche d'excellence.

Les parcours diplômants sont organisés en 3 cycles d'études, chaque cycle dispensant une formation complète menant à différents niveaux d'autonomie et de pratique, et représentant une étape dans le cheminement de l'apprentissage.

Chaque cycle peut être une fin en soi, ou une partie d'une formation globale dont l'objectif est de rendre l'élève apte à intégrer des projets artistiques collectifs de façon autonome.

Les parcours non diplômants se caractérisent par une organisation plus souple, et sont dépourvus d'évaluations formelles, ce qui permet un rythme d'apprentissage au plus près des projets des élèves.

Préambule

La découverte et un apprentissage gratifiant de la musique, la danse et les arts plastiques impliquent tout d'abord d'être disponible aux horaires prévus pour l'ensemble des activités.

Il est attendu de chaque élève une présence active et un travail personnel, ponctualité, implication et assiduité. Ce sont les préalables nécessaires à la bonne conduite des études artistiques.

Les différentes manifestations artistiques, qui constituent le complément indispensable à l'enseignement apporté par les professeurs, doivent bénéficier de la même implication.

Il est également fortement recommandé de développer une pratique régulière de spectateur (aller au concert, au spectacle, au musée, à la médiathèque, écouter de la musique, regarder des vidéos...) pour se forger des goûts et des références.

Les résultats et la progression de chaque élève dépendent autant de sa capacité d'investissement personnel et régulier, que de son degré de motivation et, pour les plus jeunes, de leur environnement et accompagnement au sein de la cellule familiale.

Il faut rappeler que la multiplication des activités extra scolaires freine la progression harmonieuse de l'apprentissage de toute discipline artistique.

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

1/ LA MUSIQUE

L'ensemble du cursus Musique est divisé en 3 cycles, précédés d'un cycle d'éveil et initiation dont la première année est commune à la musique et la danse.

CYCLE D'EVEIL ET INITIATION, durée 2 ans Pour les 5/6 ans			
D'une durée de 2 ans, le cycle d'éveil musique et danse permet aux élèves de bénéficier d'une approche artistique pluridisciplinaire ;			
Objectifs	Amener l'élève au cœur du monde de la musique et de la danse par l'écoute et la découverte, le ressenti et le mouvement, le développement de la créativité, de la sensibilité artistique. Détecter et développer la motivation de l'élève pour la pratique de la musique ou de la danse.		
Conditions d'admission	A partir de 5 ans ou grande section pour l'éveil A partir de 6 ans ou CP pour l'initiation		
Organisation	Eveil 2 séances	Eveil musical	45 mn
		Eveil corporel	45 mn
	Initiation 2 séances	Initiation musicale	45 mn
		Atelier de découverte des instruments	30 mn
Contenus	En première année (éveil), les 2 séances hebdomadaires collectives permettent de découvrir et apprendre de manière attrayante: En Musique, à écouter et ressentir la musique, à chanter, à manipuler de petits instruments de percussion, à développer la mémoire auditive; En Danse, à prendre conscience de son corps, de l'espace, de développer la coordination, la motricité, la psychomotricité, et la latéralisation gauche/droite. En deuxième année (initiation) sont abordées en cours collectif de musique les premières notions de codage et de graphisme musical. En Atelier découverte, les élèves, seul ou en groupe de 2, découvrent en 2 séances consécutives tous les instruments enseignés à l'école municipale des arts, et apprennent à les manipuler. L'objectif est de les éclairer dans le choix de leur futur instrument.		
Evaluation	La progression de l'élève est principalement mesurée dans sa présence active au cours, son implication, son intérêt, son assiduité, y compris lors des spectacles. L'avis des enseignants peut aider à préciser le choix de la pratique instrumentale, comme de la pratique de la danse (classique ou contemporaine).		
Et après	Entrée dans le 1 ^{er} cycle musique et/ou le 1 ^{er} cycle danse		

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

1^{er} CYCLE MUSIQUE durée 3 à 6 ans			
<p>Le 1^{er} cycle musique, d'une durée de trois ans minimum à six ans maximum, a pour objectif d'amener l'élève à l'autonomie instrumentale et musicale en privilégiant l'approche sensorielle, le développement de la curiosité, la construction de la motivation.</p> <p>L'apprentissage est envisagé de façon globale, autour de la formation musicale, la pratique de la chorale, et la formation instrumentale.</p> <p>Les instruments proposés sont les suivants : piano, guitare, violon, alto, violoncelle, contrebasse, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, tuba, piano jazz, saxophone jazz, guitare jazz, guitare basse, batterie, chant lyrique.</p>			
Objectifs	Acquérir les éléments de base de la pratique instrumentale individuelle et collective et de la connaissance du langage musical. Construire la motivation et la méthode.		
Conditions d'admission	A partir de 7 ans ou CE 1 Avoir ou non suivi le cycle d'éveil Dans la limite des places disponibles par classe instrumentale		
Contenus	<p>Un cours de formation musicale dans la limite de 12 élèves par cours Apprentissage de la lecture de notes, du rythme, de la théorie musicale, et de l'écoute, la formation musicale assure la mise en place des éléments fondamentaux du langage musical et l'acquisition de repères chronologiques et stylistiques.</p> <p>Un cours de chorale Apprentissage du placement de la voix, du développement de la justesse et de l'expression musicale vocale, la chorale permet à chaque élève d'aborder la musique en collectif dès la première année de pratique. A ce titre elle est obligatoire pour tout élève inscrit dans le cursus musique. Le travail en pratique collective est valorisé lors des nombreuses manifestations, concerts, auditions, fête de la musique, etc, qui jalonnent l'année.</p> <p>Un cours d'instrument Apprentissage de l'instrument en cours individuel et semi collectif (pédagogie de groupe), développement de la maîtrise technique et de l'expression musicale, de l'aisance et du plaisir du jeu.</p>		
Organisation	Formation musicale et chorale	C1A1, C1A2	1h30
	Formation musicale et chorale	C1A3	1h45
	Formation musicale et chorale	C1A4	2h
	Instrument	Cycle 1	30 mn
	Instrument	Préparation de l'évaluation de fin de cycle	45 mn
Evaluation	<p>La formation musicale La progression de l'élève est évaluée lors de contrôles continus effectués au sein du cours en C1A1, C1A2, C1A3. Le contrôle continu plus une évaluation devant un jury extérieur spécialiste de la discipline valide l'UV de fin de 1^{er} cycle (C1A4)</p> <p>La chorale La progression de l'élève est principalement mesurée dans sa capacité à s'investir, s'impliquer, participer activement, en cours et lors des concerts annuels qui permettent de matérialiser sur scène le travail en groupe.</p>		

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

	<p>La note annuelle qui en découle compte pour un tiers dans la moyenne de la note de formation musicale.</p> <p>Une moyenne de 13 en formation musicale et chorale est requise pour accéder au niveau supérieur et/ou valider les UV de fin de premier cycle.</p> <p>La formation instrumentale La progression de l'élève est évaluée régulièrement, grâce: 1/ au contrôle continu, dans le cours, lors des auditions, concerts ou projets spécifiques et à la fiche d'appréciation annuelle. 2/ à l'évaluation annuelle en présence de jurys extérieurs spécialisés dans la discipline.</p> <p>Pour terminer le 1^{er} cycle, l'élève doit valider son Attestation d'Etudes Musicales (AEM) en obtenant: 1/ les mentions Très Bien ou Bien+ en instrument 2/ une moyenne de 13 en formation musicale et formation chorale 3/ une attestation de présence à un concert ou spectacle professionnel</p> <p>L'élève ne peut présenter cette évaluation plus de deux fois. En cas de non obtention de l'Attestation d'Etudes Musicales, une réorientation sera proposée.</p>
Et après	<p>Ce premier cycle constitue une première expérience de pratique musicale. Il permet des acquisitions durables en vue d'une pratique autonome développée au long du 2^{ème} cycle.</p> <p>Entrée dans le 2^{ème} cycle musique Accès au parcours non diplômant Possibilité de commencer un 2^{ème} instrument, dans la limite des places disponibles et sur avis du conseil pédagogique</p>

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

2^{ème} CYCLE MUSIQUE durée 3 à 5 ans			
<p>Les contenus et les acquisitions du 2^{ème} cycle musique s'inscrivent à la suite du 1^{er} cycle, dans une démarche de progression et d'approfondissement en vue d'une pratique autonome. Au terme du 2d cycle, la validation du Brevet d'Etudes Musicales nécessite qu'un ensemble de compétences précises aient été acquises.</p>			
Objectifs	<p>Contribuer au développement personnel artistique et musical Acquérir des méthodes de travail visant à l'autonomie Acquérir les compétences d'une pratique instrumentale et/ou vocale dans un répertoire élargi, collectif et individuel</p>		
Conditions d'admission	<p>Avoir obtenu son AEM validant la fin de 1^{er} cycle Fournir une attestation de niveau équivalent d'un autre établissement</p>		
Contenus	<p>Un cours de formation musicale dans la limite de 12 élèves par cours Approfondissement des différentes notions étudiées en 1^{er} cycle, lecture de notes, rythme, théorie musicale, écoute. Mise en pratique de ces notions en atelier instrumental.</p> <p>Une pratique d'ensemble obligatoire au choix La pratique collective de la musique permet de développer l'écoute, la justesse, la précision, la concentration, la coordination. A ce titre elle est obligatoire pour tout élève inscrit dans le cursus musique. Le travail en pratique collective est valorisé lors des nombreuses manifestations, concerts, auditions, fête de la musique, etc, qui jalonnent l'année.</p> <p>Un cours d'instrument Approfondissement en cours individuel et semi collectif (pédagogie de groupe), de la maîtrise technique et de l'expression musicale, de l'aisance et du plaisir du jeu. Accès à une plus grande autonomie technique et stylistique.</p>		
Organisation	Formation musicale	C2A1, C2A2, C2A3	1h30
	Instrument	C2A1, C2A2, C2A3	45 mn
	Instrument	C2A4 et au-delà	1h
	Orchestre		1h15
	Culture musicale		1h
	Atelier musiques actuelles		1h15
	Atelier jazz		1h15
	Ensemble de guitares		1h30
	Musique de chambre		1h30
	Chœur 2 ^{ème} cycle		1h
Evaluation	<p>La formation musicale La progression de l'élève est évaluée lors de contrôles continus effectués au sein du cours durant tout le cycle. Le contrôle continu plus une évaluation devant un jury extérieur spécialiste de la discipline valide l'UV de fin d'études en formation musicale (C2A3). Une moyenne de 13 est requise pour valider la fin de cursus de 2^{ème} cycle.</p> <p>La pratique d'ensemble La progression de l'élève est principalement mesurée dans sa capacité à s'investir, s'impliquer, participer activement, en cours et lors des concerts annuels qui permettent de matérialiser sur scène le travail en groupe.</p>		

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

	<p>La formation instrumentale</p> <p>La progression de l'élève est évaluée régulièrement, grâce:</p> <ol style="list-style-type: none">1/ au contrôle continu, dans le cours, lors des auditions, concerts ou projets spécifiques.2/ à l'évaluation annuelle en présence de jurys extérieurs spécialisés dans la discipline. <p>Pour terminer le 2^{ème} cycle, l'élève doit valider son Brevet d'Etudes Musicales (BEM) en obtenant:</p> <ol style="list-style-type: none">1/ les mentions Très Bien ou Bien+ en instrument2/ une moyenne de 13 en formation musicale C2A3.3/ une attestation de pratique collective4/ une attestation de présence à un concert ou spectacle professionnel <p>Les évaluations instrumentales de fin de 2^{ème} cycle sont organisées au niveau départemental, par l'union des Conservatoires du Val de Marne.</p>
Et après	<p>Le BEM marque une étape importante du cursus de formation artistique, en validant un niveau de « pratique amateur initiale ».</p> <p>Entrée en 3^{ème} cycle musique Accès au parcours non diplômant.</p>

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

3^{ème} CYCLE MUSIQUE durée 3 à 4 ans		
<p>Le 3^{ème} cycle de formation à la pratique amateur constitue l'aboutissement du parcours diplômant proposé par l'école municipale des arts d'Orly, et peut déboucher sur le Certificat d'Etudes Musicales.</p> <p>Il est destiné aux élèves désireux de poursuivre une pratique autonome de bon niveau, d'accroître et d'approfondir leurs compétences musicales et artistiques, de s'insérer dans divers ensembles de pratique musicale collective et de développer un projet artistique personnel.</p>		
Objectifs	<p>Acquérir une large culture musicale, une solide expérience de la musique d'ensemble, une haute technicité, un répertoire large et diversifié, une capacité d'adaptabilité.</p> <p>Acquérir la capacité à travailler seul en auto évaluation</p> <p>Développer la pratique d'ensemble</p>	
Conditions d'admission	<p>Avoir obtenu le BEM validant la fin du 2^{ème} cycle</p> <p>Fournir une attestation de niveau équivalent d'un autre établissement</p>	
Contenus	<p>Un cours d'instrument</p> <p>Un cours de culture musicale ou composition ou MAO</p> <p>Une pratique d'ensemble obligatoire au choix</p>	
Organisation	Cycle 3 instrument	1h
	Orchestre	1h15
	Atelier musiques actuelles	1h15
	Atelier jazz	1h15
	Ensemble de guitares	1h30
	Musique de chambre	1h30
	Chœur 3 ^{ème} cycle	1h
	Composition/MAO	1h
	Culture musicale	1h
Evaluation	<p>La progression de l'élève est évaluée régulièrement, grâce:</p> <p>1/ au contrôle continu, dans le cours, lors des auditions, concerts ou projets spécifiques.</p> <p>2/ à l'évaluation annuelle en présence de jurys extérieurs spécialisés dans la discipline.</p> <p>Pour terminer le 3^{ème} cycle, l'élève doit valider son Certificat d'Etudes Musicales (CEM) en obtenant:</p> <p>1/ les mentions Très Bien ou Bien+ en instrument</p> <p>2/ une attestation de culture musicale</p> <p>3/ une attestation de pratique collective</p> <p>4/ une attestation de présence à un concert ou spectacle professionnel</p> <p>Les évaluations instrumentales de fin de 3^{ème} cycle sont organisées au niveau départemental, par l'union des Conservatoires du Val de Marne.</p>	
Et après	<p>Possibilité de poursuivre librement dans toutes les pratiques d'ensemble proposées par l'école municipale des arts</p>	

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

PARCOURS NON DIPLOMANT MUSIQUE, ADOLESCENTS ET ADULTES

Les parcours non diplômants s'adressent aussi bien aux adolescents qui souhaitent quitter le parcours diplômant, qu'aux adultes qui souhaitent reprendre une formation ou qui désirent débiter une pratique artistique.

Parcours personnalisé adolescent à partir de 15 ans

Les élèves souhaitant poursuivre une scolarité adaptée à leur projet personnel, hors du cursus de formation complète, peuvent accéder au parcours personnalisé sous réserve d'avoir validé leur AEM. Le parcours fait l'objet d'un contrat entre l'élève et l'école, contrat qui doit être rempli selon les modalités prévues (contenu, organisation, temps)

Parcours personnalisé adulte

L'école municipale des Arts accueille les adultes dans la limite des places disponibles, dans toutes les disciplines et ensembles, pour un cursus non diplômant d'une durée maximum de 6 ans.

Parcours pratique d'ensemble

Les musiciens et choristes amateurs non-inscrits dans le cursus musique peuvent être accueillis au sein de tous les ensembles, orchestres, chorales, etc, sous réserve de leur aptitude à intégrer ces groupes. Ils participent alors aux représentations qui y sont liées.

Objectifs	Possibilité de suivre une pratique ou un apprentissage personnalisé, adapté au projet et aux capacités de l'élève. Possibilité de poursuivre une pratique d'ensemble hors cursus de formation complète
Conditions d'admission	<p>Parcours personnalisé adolescent Avoir au moins 15 ans Avoir obtenu son AEM validant la fin de 1^{er} cycle. Fournir une attestation de niveau équivalent d'un autre établissement Sur projet de l'élève, présenté et discuté avec les enseignants concernés</p> <p>Parcours personnalisé adulte Dans la limite des places disponible dans les classes d'instrument</p> <p>Parcours pratique d'ensemble Sous réserve d'un niveau de pratique instrumental requis par l'enseignant responsable de l'ensemble souhaité</p>
Contenus	<p>Parcours personnalisé adolescent Un cours d'instrument Un cours de formation musicale ou de culture musicale Une pratique d'ensemble obligatoire au choix</p> <p>Parcours personnalisé adulte Au choix Un cours d'instrument Un cours de formation musicale adulte Un cours de culture musicale Une pratique d'ensemble ou un investissement réel au sein des projets de l'établissement.</p> <p>Parcours pratique d'ensemble Au choix, selon les capacités d'accueil</p>

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

Organisation	Instrument	30 mn
	Chorale Pop'n rock	1h15
	Orchestre	1h15
	Atelier musiques actuelles	1h15
	Atelier jazz	1h15
	Ensemble de guitares	1h30
	Musique de chambre	1h30
	Composition/MAO	1h
	Culture musicale	1h
Evaluation	Parcours personnalisé adolescent Contrôle continu et dossier de l'élève	
	Parcours personnalisé adulte Pas d'évaluation	
	Parcours pratique d'ensemble Pas d'évaluation	
Et après	Continuer une pratique musicale autonome En fonction du niveau de connaissance et de maîtrise instrumentale, continuer en pratique d'ensemble	

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

2/ LA DANSE

L'ensemble du cursus Danse est divisé en 3 cycles, précédés d'un cycle d'éveil et initiation dont la première année est commune à la musique et la danse.

CYCLE D'ÉVEIL ET INITIATION DANSE durée 2 ans Pour les 5/6 ans	
L'ensemble du cursus Danse, défini pédagogiquement par le Schéma National d'Orientation Pédagogique, est divisé en 3 cycles, précédés d'une année d'éveil commune à la musique et la danse, et d'une année d'initiation.	
Les cours sont collectifs. Le professeur place les élèves dans les cours en fonction de leur âge et/ou de leur aptitude à intégrer un groupe.	
D'une durée de 2 ans, le cycle d'éveil (musique et) danse permet aux élèves de bénéficier d'une approche artistique pluridisciplinaire, au sein d'un tronc commun danse classique et contemporaine.	
Objectifs	Amener l'élève au cœur du monde de la danse par l'écoute et la découverte, le ressenti et le mouvement, le développement de la créativité, de la sensibilité artistique. Détecter et développer la motivation de l'élève pour la pratique de la danse.
Conditions d'admission	A partir de 5 ans ou grande section pour l'éveil A partir de 6 ans ou CP pour l'initiation Fournir un formulaire de santé, attestant qu'il n'existe pas de contre indication à la pratique de la danse.
Contenus	À partir de 5 ans, éveil corporel (commun avec le cycle d'éveil musique) Prise de conscience du corps, de l'espace, du corps dans l'espace. Développement de la coordination, de la motricité, de la psychomotricité, et de la latéralisation gauche/droite. Reconnaissance et expérimentation ludique d'éléments gestuels simples. À partir de 6 ans, initiation à la danse Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres. Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse: approche des pas de base, galop, chassé, sautillé, cercle, huit, diagonale, saut, avec lenteur et rapidité.
Organisation	Eveil corporel 45 mn Initiation 45 mn
Evaluation	La progression de l'élève est principalement mesurée dans sa présence active au cours, son implication, son intérêt, son assiduité, y compris lors des spectacles.
Et après	Entrée dans le 1 ^{er} cycle danse classique et/ou contemporaine

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

1^{er} cycle DANSE CLASSIQUE ET DANSE CONTEMPORAINE durée 3 à 5 ans		
D'une durée de 3 à 5 ans, le 1 ^{er} cycle permet un apprentissage des premières bases techniques nécessaire à une expression corporelle construite.		
Objectifs	Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique. Acquisition des éléments techniques de base. Découverte des œuvres chorégraphiques.	
Conditions d'admission	A partir de 7 ans ou CE1 Avoir suivi ou non le cycle d'éveil et initiation. Fournir un formulaire de santé, attestant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique de la danse.	
Contenus	Un à deux cours collectifs dans la limite de 16 élèves par cours. Appréhension du mouvement dansé, développement des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique. Acquisition des bases de la technique, de la terminologie et de l'expressivité corporelle. Mémorisation et interprétation de courts enchaînements. Cycle 1 danse classique Découverte du corps, de l'espace, du rythme. Apprentissage des cinq positions fondamentales, du langage spécifique à la danse classique, des cinq principes de sauts, du port de bras, des pirouettes. Apprentissage des premiers pas de danse (galop, sauts, chassés, marche) puis des pas spécifiques. Cycle 1 danse contemporaine Apprentissage de la verticalité dans l'équilibre et le déséquilibre. Prise de conscience de la répartition du poids du corps sur le pied et développement de toutes les nuances de la tactilité des pieds: repousser, glisser, brosser, dérouler, allonger, pivoter, amortir. Prise de conscience de la position en dehors et parallèle. Travail de la courbe du haut du dos: flexion, inclinaison et extension.	
Organisation	C1A1, C1A2	1h
	C1A3, C1A4	2 x 1h
Evaluation	La progression de l'élève est évaluée régulièrement, grâce: 1/ au contrôle continu, dans le cours, et lors des spectacles qui permettent de matérialiser sur scène le travail en groupe. 2/ à la fiche d'appréciation annuelle. 3/ à l'évaluation biennale en présence de personnalités extérieures. Pour terminer le 1 ^{er} cycle, l'élève doit valider son Attestation d'Etudes Chorégraphiques (AEC) en obtenant: 1/ les mentions Très Bien ou Bien+ à l'évaluation de fin de cycle 2/ une attestation de présence à un concert ou spectacle professionnel	
Et après	Accès au 2 ^{ème} cycle danse classique et/ou contemporaine	

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

2^{ème} cycle DANSE CLASSIQUE ET DANSE CONTEMPORAINE durée 3 à 5 ans	
Les contenus et les acquisitions du 2 ^{ème} cycle danse s'inscrivent à la suite du 1 ^{er} cycle, dans une démarche de progression en vue d'une pratique autonome. La formation s'enrichit de nouvelles notions telles que le langage, l'expression et la création, et la découverte des pointes en danse classique.	
Objectifs	Prise de conscience de la danse comme langage artistique. Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques. Développement de l'endurance. Capacité à s'autoévaluer. Apprentissage des pointes.
Conditions d'admission	A partir de 11 ans Avoir validé le 1 ^{er} cycle danse. Passer un test de niveau en cas de changement de discipline (classique vers contemporaine ou contemporaine vers classique). Fournir une attestation de niveau équivalent d'un autre établissement. Fournir un formulaire de santé, attestant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique de la danse.
Contenus	Deux cours collectifs dans la limite de 16 élèves par cours Approfondissement des acquis du 1 ^{er} cycle. Nouvelle acquisition d'éléments de la technique et du langage chorégraphique. Approche du travail d'improvisation et de création. Pratique de spectateur (spectacles, expositions, concerts). Cycle 2 danse classique Travail des pointes, des grands pas, des grands sauts et des doubles tours. Renforcement de la technique. Complexité accrue des enchaînements. Réalisation des pas dans différentes directions. Cycle 2 danse contemporaine Travail de la vivacité et des nuances dans la tactilité des pieds: repousser, glisser, brosser ; maîtrise du déséquilibre, dans le transfert du poids du corps, dans les changements de niveau, d'orientation et de dynamique du mouvement. Travail autour de la combinaison des courbes de la colonne vertébrale dans deux plans anatomiques.
Organisation	C2A1, C2A2, C2A3, C2A4 2 x 1h15
Evaluation	La progression de l'élève est évaluée régulièrement, grâce: 1/ au contrôle continu, dans le cours, et lors des spectacles qui permettent de matérialiser sur scène le travail en groupe. 2/ à la fiche d'appréciation annuelle. 3/ à l'évaluation biennale en présence de personnalités extérieures. Pour terminer le 2 ^{ème} cycle, l'élève doit valider son Brevet d'Etudes Chorégraphiques (BEC) en obtenant: 1/ les mentions Très Bien ou Bien+ à l'évaluation de fin de cycle 2/ une attestation de présence à un concert ou spectacle professionnel
Et après	Accès au 3 ^{ème} cycle danse classique et contemporaine

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

3^{ème} cycle DANSE CLASSIQUE ET DANSE CONTEMPORAINE durée 3 à 4 ans	
<p>Le 3^{ème} cycle danse permet de renforcer les acquisitions techniques et artistiques, gagner en autonomie et endurance, et développer l'approche du grand répertoire et la capacité à improviser et composer.</p> <p>Il constitue l'aboutissement du parcours diplômant proposé par l'école municipale des arts d'Orly. Il est destiné aux élèves désireux de poursuivre une pratique autonome de bon niveau, de s'insérer dans divers ensembles de pratique collective et de développer un projet artistique personnel.</p>	
Objectifs	<p>Capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe.</p> <p>Développement de l'autonomie dans l'appropriation de la danse et l'interprétation.</p> <p>Développement de l'endurance et approche de la virtuosité.</p> <p>Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques.</p>
Conditions d'admission	<p>A partir de 15 ans</p> <p>Avoir suivi ou non le 2^{ème} cycle danse</p> <p>Passer un test de niveau en cas de changement de discipline (classique vers contemporain ou contemporaine vers classique).</p> <p>Fournir une attestation de niveau équivalent d'un autre établissement.</p> <p>Fournir un formulaire de santé, attestant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique de la danse.</p>
Contenus	<p>Deux cours collectifs dans la limite de 16 élèves par cours</p> <p>Cycle 3 danse classique Approfondissement des acquis techniques et de la connaissance du langage chorégraphique. Approche pratique et théorique de l'improvisation, de la composition. Travail du grand répertoire. Pratique de spectateur (spectacles, expositions, concerts).</p> <p>Cycle 3 danse contemporaine Maîtrise de l'arche dans le mouvement. Développement de la rapidité et de la vivacité du travail des jambes. Développement des combinaisons de tour et spirale, tour et saut, tour et chute. Maîtrise de l'anticipation permanente de l'action ; disponibilité à tout moment. Conscience et maîtrise du poids de chaque partie et segment du corps dans le mouvement de dynamique (lent, modéré, vif).</p>
Organisation	<p>C3A1, C3A2, C3A3, C3A4</p> <p>2 x 1h30</p>
Evaluation	<p>La progression de l'élève est évaluée régulièrement, grâce :</p> <p>1/ au contrôle continu, dans le cours, et lors des spectacles qui permettent de matérialiser sur scène le travail en groupe.</p> <p>2/ à la fiche d'appréciation annuelle.</p> <p>3/ à l'évaluation biennale en présence de personnalités extérieures.</p> <p>Pour terminer le 3^{ème} cycle, l'élève doit valider son Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC) en obtenant :</p> <p>1/ les mentions Très Bien ou Bien+ à l'évaluation de fin de cycle</p> <p>2/ une attestation de présence à un concert ou spectacle professionnel</p>
Et après	<p>Possibilité de continuer la pratique et la participation aux projets et spectacles au sein du cours adulte.</p>

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

Cycle adulte DANSE CLASSIQUE ET DANSE CONTEMPORAINE	
Le cycle adulte permet d'accueillir des adultes, pratiquants ou pas, afin de proposer un cadre convivial à la pratique de la danse, et permettre des participations dans les projets artistiques de l'école.	
Objectifs	Offrir un espace d'expression corporelle et artistique, hors du cursus de formation complète, aux adultes souhaitant renouer avec une formation antérieure, ou aux adultes souhaitant s'initier à la pratique de la danse. Participer aux spectacles.
Conditions d'admission	A partir de 18 ans Avoir pratiqué ou non la danse. Fournir un formulaire de santé, attestant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique de la danse.
Contenus	Deux cours collectifs dans la limite de 16 élèves par cours
Organisation	Cycle adulte 2 x 1h
Evaluation	Pas d'évaluation
Et après	Possibilité de continuer la pratique et la participation aux projets et spectacles au sein du cours adulte

Direction de la culture

Ecole municipale des art Lucien Fontanarosa-Annette Faive

Château du parc Méliès - 2 rue Pasteur - 94310 Orly

3/ LES ARTS PLASTIQUES

L'apprentissage des arts plastiques fonctionne sous forme d'ateliers pluri disciplinaires organisés par classe d'âge.

CYCLE ARTS PLASTIQUES

A travers l'apprentissage du dessin et de la couleur et l'acquisition de connaissances en histoire de l'art, chaque participant peut développer une culture artistique complète, qui mène éventuellement vers une formation professionnelle.

Les enfants découvrent un large éventail des pratiques artistiques (travail du volume, peinture à l'huile, techniques étranges...), tout en se référant aux univers de quelques artistes reconnus.

Les adolescents approfondissent les techniques et inscrivent leur pratique artistique dans le champ de l'histoire de l'art.

Les adultes bénéficient d'un environnement convivial pour apprendre les différentes techniques du dessin, de la peinture et de la sculpture, au travers de projets très variés organisés tout au long de l'année.

Objectifs	Donner la possibilité aux élèves de construire leur espace d'expression et de création personnelle en posant les bases d'une culture artistique. Eduquer le regard à travers l'apprentissage du dessin et de la couleur Acquérir des connaissances en histoire de l'art, afin de développer une culture artistique complète.
-----------	--

Conditions d'admission	A partir de 7 ans ou CE1
------------------------	--------------------------

Contenus	Travail autour de la fabrication d'un regard technique, en respectant des proportions. Développer un savoir-faire, qui permette à l'élève d'utiliser les apprentissages pour créer, imaginer, se réaliser. Connaitre et utiliser les outils et matériaux mis à disposition : fusain, pierre noire, outils de graveurs, aquarelle, peinture acrylique, peinture à l'huile, peinture encaustique, cire d'abeille, terre à modeler, béton cellulaire, etc. Aide à la préparation du dossier artistique pour l'entrée dans une école d'art. Séances de modèle vivant Sorties proposées, organisées et accompagnées dans des musées parisiens et franciliens, selon l'actualité artistique.
----------	---

Organisation	Les ateliers sont organisés en en fonction de l'âge des élèves	
	Ateliers Enfants (7/11 ans)	1h30
	Ateliers adolescents (12/17 ans)	2h
	Ateliers adultes	3h

Evaluation	La progression de l'élève est principalement mesurée dans sa capacité à s'investir dans tous les projets artistiques proposés: réalisation d'expositions, travail sur des thèmes donnés, participation à des projets transversaux, projets avec des artistes en résidence, sorties culturelles au musée.
------------	--

Et après	Possibilité de rejoindre des ateliers libres
----------	--